



Motion: opposition au Choc des Savoirs

L'école publique, premier choix des parents, doit être défendue. Les dotations pour la rentrée 2024, qui sont arrivées dans les académies, ne permettront pas de mettre en place les mesures urgentes et nécessaires à la réussite scolaire de tous les élèves.

Tout comme le Conseil Supérieur de l'Education du 8 février 2024, l'ensemble des syndicats d'enseignant·es et de chef·fes d'établissement, nous nous opposons à la réforme dite Choc des Savoirs. En effet, celle-ci impose un tri social des élèves en les stigmatisant, met les élèves en compétition et sous pression, aggrave les conditions de travail des enseignant·es, impose des manuels labellisés en mathématiques et français, envisage d'imposer l'uniforme à toutes et tous, transforme le DNB en examen de passage au lycée.

Nous exigeons une école publique :

- **qui respecte les droits de tous les élèves**
- **où les élèves apprennent la coopération au sein d'un groupe classe**
- **où les élèves sont valorisés, se sentent bien à l'école et où la pression scolaire est faible, sans groupes de niveaux, mais avec un nombre d'élèves par classe abaissé**
- **où les AESH sont rémunéré·es correctement, considéré·es, formé·es, et en nombre suffisant pour accompagner tous les élèves présentant des handicaps à hauteur de leurs besoins, c'est-à-dire une école réellement inclusive**
- **dans laquelle les enseignant·es sont valorisé·es, mieux rémunérés et écouté·es pour mener des réformes réfléchies, qui ont du sens pour elles et eux, tout en leur laissant leur liberté pédagogique**
- **où les expérimentations sur les uniformes sont stoppées**

Nous rejetons avec force le « choc des savoirs » car l'école, c'est faire société, et non trier et fracturer.

Le conseil local FCPE de l'école Paul-Emile Victor de Saint-Grégoire (35)